

CONNAISSEZ-VOUS LE RÔLE DE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE?

Quel est le rôle de la Direction du service des technologies de l'information (DSTI)?

Depuis quelques années, l'opinion publique quant aux commissions scolaires est plutôt mitigée. La Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) désire rectifier cette perception en expliquant, via des chroniques régulières, le rôle essentiel d'une commission scolaire. Connaissez-vous vraiment tout le travail que les employés accomplissent quotidiennement dans une commission scolaire? S'il n'existait plus de centre administratif, savez-vous quelles tâches seraient reléguées aux écoles et aux centres de formation?

Le rôle de la DSTI

La Direction du service des technologies de l'information est responsable de la gestion des services informatiques, d'assurer le bon fonctionnement des infrastructures informatiques et d'offrir un support pour l'ensemble de la Commission scolaire (73 écoles primaires, secondaires et centres de formation, de même que huit services administratifs). Ce service offre également un soutien technopédagogique pour l'intégration des technologies de l'information en classe. Il permet de centraliser les demandes et de libérer les directions d'établissement afin qu'elles puissent se consacrer à la réussite des élèves. L'équipe de la DSTI accomplit beaucoup de tâches dans une journée!

Soutien aux établissements

La DSTI permet aux établissements de bénéficier d'une infrastructure de réseau informatique et de télécommunication en veillant quotidiennement à son bon fonctionnement. Cette infrastructure évite d'avoir à maintenir des serveurs locaux dans chacune des écoles, réduisant ainsi les coûts reliés au maintien et au renouvellement de ces équipements. Elle a aussi comme priorité de s'assurer de la sécurité des données. Au quotidien, la DSTI assure le soutien direct aux établissements dans l'opération des applications corporatives telles la production des bulletins, la préparation des horaires, etc.

Également, la DSTI offre à ses établissements un centre de service d'approvisionnement pour les équipements et les logiciels. Ce service centralisé offre plus de 130 articles informatiques. Les achats sont effectués auprès de regroupements d'achat provinciaux à partir de plus de 2 500 bons de commandes provenant des établissements. L'équipe de la DSTI assure la gestion du parc informatique, soit les commandes, les installations et les réparations des 13 500 ordinateurs. Aussi, c'est plus de 270 logiciels différents qui sont installés par les ressources techniques de la DSTI dans nos établissements d'enseignement et nos unités administratives.

Soutien pédagogique au personnel

Le Service des technologies de l'information a aussi pour mandat de favoriser l'intégration pédagogique de l'ordinateur, des tableaux numériques interactifs (TNI) et des équipements mobiles en classe. C'est pourquoi la DSTI offre aux enseignants des formations de même qu'un soutien technopédagogique. De plus, la DSTI et son équipe APO (application pédagogique de l'ordinateur) viennent tout juste de lancer une nouvelle plateforme de diffusion de vidéos de formations en ligne. *Caméléon.tv* est un projet innovateur qui vise à combler les besoins grandissants en formation continue en offrant un moyen accessible et flexible d'apprendre à son rythme. Pour l'instant, une trentaine de formations sont disponibles sur *Caméléon.tv*.

.../2

La DSTI en quelques chiffres :

- Assure la gestion et le soutien technique de plus de 750 TNI et projecteurs, 1 850 imprimantes et 1 929 téléphones IP;
- Possède un réseau de fibres optiques de 10 000 km sur 267 km de tronçons, soit l'équivalent de la distance entre Terre-Neuve et Victoria;
- Assure la gestion de plus de 90 000 comptes d'utilisateurs du réseau et du bureau virtuel : 60 000 élèves, enseignants et membres du personnel administratif de même que 30 000 comptes pour les parents et les invités;
- Administre plus de 55 000 comptes de courriel;
- Administre plus de 200 applications pédagogiques et administratives;
- A donné plus de 110 séances de formation en 2011-2012 à plus de 1 000 enseignants;
- A donné 41 séances de formation pour l'intégration des technologies de l'information à plus de 1 200 participants pour le premier semestre de l'année 2013;
- A réalisé plus de 30 capsules vidéo depuis 2011;
- A traité plus de 7 129 requêtes de service jusqu'à présent, pour l'année 2012-2013;
- A traité jusqu'à présent, pour l'année 2012-2013, plus de 6 000 appels au Centre d'assistance des technologies de l'information (CATI).

Les services administratifs de la Commission scolaire, dont le Service des technologies de l'information, assument de nombreuses responsabilités pour les écoles et les centres de manière à diminuer considérablement les coûts, tout en réduisant les tâches de gestion et d'administration qui seraient trop exigeantes pour être réalisées par chaque établissement. De ce fait, le personnel des établissements est en mesure d'assurer aux élèves les apprentissages indispensables à leur réussite scolaire.

Pour en savoir davantage, visitez le site Internet au www.cssmi.qc.ca.